

Emploi

Deuxième chance : un droit pour les jeunes

Malgré les efforts des politiques publiques en la matière, près de 110 000 jeunes sortent chaque année de l'école sans diplôme. Si le chemin vers l'emploi semble alors compromis, quelques structures et initiatives privées ne s'avouent pas vaincus. Érigeant le droit à l'erreur ou à l'échec en expérience de vie plutôt qu'en condamnations définitives, celles-ci offrent plus qu'un emploi. Une véritable nouvelle chance.

■ Dossier réalisé par Stéphanie Borg

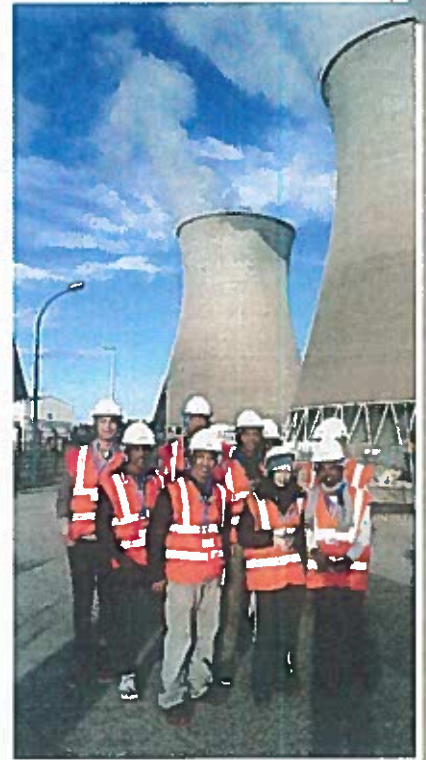


Plus que jamais, le diplôme reste un passage obligatoire pour accéder au marché de l'emploi. Depuis la crise de 2008, l'insertion des jeunes y est plus difficile. Progressive, celle-ci reste inégale selon le niveau de diplôme. Ainsi, sur la période 2013-2015, 82 % des jeunes sortants diplômés du supérieur sont en emploi (source Insee) contre seulement 31 % des non-diplômés. Et quand ces derniers travaillent, leurs conditions d'emploi sont moins favorables : 58 % de ces jeunes occupent un emploi temporaire et 22 % sont en situation de sous-emploi. Le fait de ne pas avoir de diplôme constitue donc un frein à tous moments de sa carrière professionnelle et les expose plus fortement à la précarité, l'isolement ou à la difficulté de se soigner.

Difficultés d'apprentissages, environnement familial et personnel déstructuré, accidents de vie, troubles cognitifs non décelés, profils atypiques remettent en cause des études parfois peu motivantes, accentuées par des choix d'orientation souvent subis, peu valorisés.

« On peut se tromper, changer d'avis »
« L'orientation reste un stress énorme, tant pour les parents que les enfants. Or, le parcours d'orientation se trace tout au long de sa vie professionnelle. Il faut admettre qu'il puisse être fait de courbe et non pas uniquement de lignes droites. On peut se tromper, changer d'avis, mais à condition d'être acteur de son chemin et de ne pas se laisser imposer des choix difficiles à assumer par la suite », souligne Isabelle Kuntz, directrice du Centre régional d'information jeunesse Rhône-Alpes (CRIJ) Rhône-Alpes. La structure et la centaine de pôles Information Jeunesse répartis sur toute la région, véritable lieu ressource pour les 13-30 ans, reste, avec la Mission locale, l'un des principaux points

de détection des « décrocheurs ». « Nos conseillers savent poser les bonnes questions pour éclaircir la démarche des jeunes, décrypter les demandes et repérer les profils éloignés de l'emploi », poursuit la directrice. Si certains sont remis sur les rails de la formation, participent à des ateliers réguliers de recherche collectives, d'autres, sont orientés vers le réseau des Écoles de la 2^e chance (deux dans le Rhône) ou l'établissement pour l'insertion dans l'emploi, un établissement dédié aux 18-25 ans qui éduque à la citoyenneté et aide à l'insertion durable. Outre l'enjeu humain et économique, selon le gouvernement actuel « le décrochage représente un surcoût pour la société de 230 000 € sur toute la vie d'une personne identifiée comme telle », la lutte contre le décrochage reste un fort enjeu social, pour lequel l'entreprise joue un rôle déterminant. Car largement pourvoyeuses de contrat d'apprentissage, premier pas vers le retour à l'emploi. ■



Quand les patrons jouent les éducateurs

Depuis trois ans, le Medef Lyon Rhône, en partenariat avec la Préfecture et du Rhône et la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, mènent l'opération « Marcher pour entreprendre », une randonnée en montagne de 3 jours destinée à faire se rencontrer entrepreneurs et jeunes très éloignés de l'emploi.

Sans obligation d'embauche ou de suivi, une dizaine d'adhérents du Medef Lyon Rhône, partent, chaque année depuis 3 ans, marcher en montagne. Ces « patrons », comme les appellent leurs compagnons de marche, sont accompagnés par des jeunes, sous main de justice, et leurs éducateurs. « L'idée, c'est de leur donner l'opportunité de côtoyer des entrepreneurs pour briser les apriori à leur sujet, souligne Bruno Verney, directeur des services aux adhérents. Affronter ensemble des difficultés créent des liens, décalés et intéressants. » Au cours de la marche, générale-

ment initiée au mois de mai, le dialogue s'installe dans une approche bienveillante et peut conduire à des conseils, un contact professionnel voire quelques stages. « Il ne s'agit pas de se rencontrer dans un objectif d'embauche, mais bien de renouer avec un monde du travail souvent lointain. C'est le premier pas pour avancer vers le chemin de l'entreprise », poursuit-il. La prochaine édition, qui devrait avoir lieu au printemps prochain, ne sera plus soutenue par la Préfecture. Elle devrait être financée par un certain nombre de partenaires privés. ■

3 QUESTIONS À OLIVIER FINAZ, PDG DU GROUPE ATS

Pourquoi vous inscrire dans le programme « Marcher pour entreprendre » ?

En tant que chef d'entreprise, on peut avoir deux postures. Soit estimer que ce n'est pas son rôle de s'impliquer auprès des jeunes en difficulté, soit estimer qu'il faut tendre la main. Si personne ne fait rien, il sera difficile de faire bouger les lignes. Chacun doit apporter sa contribution. Ces jeunes n'ont jamais entendu parler d'une entreprise : rejeté par l'éducation nationale, souvent avec peu de famille, l'insertion professionnelle peut représenter une vraie chance pour eux. Et c'est le rôle d'une PME comme la nôtre de montrer qu'il existe dans la vie autre chose que le périmètre clos et fermé de la banlieue. C'est un bon programme qui mériterait d'être dupliqué ailleurs.

Qu'avez-vous retiré de cette expérience ?

Ces jeunes méritent d'être connus. Ils sont sans filtre, habitués à dire ce qu'ils pensent. Cela peut paraître agressif et violent, mais c'est juste leur mode de communication. Cette rencontre, au plus près pendant 3 jours, m'a permis de comprendre ce qu'ils sont et tout ce que cela implique. Cela n'excuse évidemment pas, mais explique mieux. Ce fut l'occasion d'initier de bons échanges.

Quelle suite avez-vous donné à ces échanges ?

Il n'y a pas d'obligations de résultat, chacun est libre dans sa relation aux jeunes. Pour ma part, j'en suis trois. J'ai aidé, via un de mes contacts, un jeune à passer les tests de sélection d'entrées dans la marine. La démarche est en cours, j'espère qu'il sera pris. J'accompagne deux autres jeunes dans une logique d'insertion professionnelle. Pour le moment, je finance le permis de conduire ; ensuite, progressivement, ils intégreront un programme d'insertion professionnelle en alternance pour les besoins de mon futur atelier en Isère. Cette année, je referai, assurément, la marche. ■

À L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE

Ce centre de formation atypique accueille les jeunes de 18 à 25 ans qui ont quitté le système scolaire sans diplôme. Objectif : reprendre confiance pour une réinsertion sociale et professionnelle pérenne.

À 23 ans, Aurélien Moreau s'apprête à démarrer une formation de développeur en alternance : chaque semaine, il partagera son temps entre Orange et l'école de code Simplon Lyon. Une démarche classique en apparence. Mais il s'agit de l'aboutissement de 5 ans de tâtonnement pour Aurélien, qui a quitté le collège sans aucun diplôme. Au pied du mur, il multiplie les formations, passant de la chaudronnerie à la photographie en passant par une formation de palefrenier soigneur. « Rien ne marchait par moi-même, j'ai fini par demander soutien à la mission locale qui m'a orienté vers l'E2C », explique Aurélien Moreau. Dès lors, sa passion de toujours, l'informatique, refait surface. Et Aurélien peut enchaîner les stages, apprendre les bases du code et finit par décrocher cette alternance, solide, en lien avec ses capacités et ses envies.

Comme lui, 14 575 stagiaires sur l'ensemble du territoire – une école par département, transitent par le dispositif des E2C. Dans le Rhône, une antenne (deux adresses : Vaulx-en-Velin et Gorge-de-Loup depuis septembre 2016) accueille, en moyenne 130 nouveaux jeunes par an.

Un parcours balisé et encadré

Ici, la « rentrée » se fait tous les quinze jours, après une réunion d'information collective et un entretien individuel approfondi. Des

jeunes qui viennent de tous horizons, via la Mission Locale, le CRUI, Pôle emploi ou des réseaux partenaires. « Nous cherchons à construire un parcours de formation individualisé sur la base de la motivation. Nous nous appuyons sur les compétences avec l'idée de reprendre confiance en soi pour se remobiliser. Il ne s'agit pas seulement de trouver un tra-

vail en s'orientant vers les métiers qui recrutent, mais bel et bien de se mettre en position de réussite », explique Pascale Bouysset, directrice de l'E2C du Rhône

Hors des schémas scolaires classiques, la pédagogie de l'école s'appuie sur un parcours balisé et encadré, qui peut durer de 3 mois à plus d'un an, dans une logique d'ouverture vers l'entreprise (300 à 500 TPE/PME partenaires, 350 lieux de stages différentes, une dizaine de grosses entreprises), permise par l'alternance. « Ici, on teste son projet, on valide son parcours, on se resocialise, accompagné en cela par un chargé de médiation, mais en autonomie progressive », poursuit-elle. Ainsi, le centre entend casser les idées reçues sur les métiers accessibles, à l'image d'Aurélien et le code ou de Vivien, admis en classe préparatoire de l'école de cinéma Cinéfabrique. Résultats : 59 % des jeunes suivis par le réseau ont une solution durable à la sortie du programme (formations, alternance et contrats de travail). « Les jeunes ne doivent pas hésiter à viser haut. Avec l'E2C, un bon dispositif pour les jeunes, ils peuvent s'autoriser à voir plus loin que seul dans leur coin », conclut Aurélien Moreau. ■



DES PORTES D'ENTRÉES MULTIPLES

Selon un rapport du Conseil Economique et social, il y aurait en France plus d'un million de jeunes de 15 à 29 ans considérés en situation de rupture, sans étude, sans formation et sans emploi. Associations, écoles, centres d'informations jeunesse, missions locales et pôle emploi multiplient les dispositifs de détection pour ramener le maximum de jeunes aux premières loges.

CHRS CARTERET : SE RECONSTRUIRE POUR MIEUX SE RÉINSÉRER



Le nouveau CHRS Carteret

Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Carteret, entièrement rénové, permet à des personnes en rupture de se reconstruire, première étape avant la réinsertion sociale et professionnelle.

Mohamed, la petite cinquantaine, fait partie des « anciens » du CHRS Carteret, du temps où celui-ci n'était qu'un assemblage d'Algeco, mal

isolé du froid, de la chaleur et du bruit de la voie de chemin de fer attenante. Après 1,5 an de travaux, il a retrouvé un centre en bois, doté de 27 chambres indépendantes avec sanitaires individuels (ils étaient autrefois au milieu de la cour) et d'un espace collectif avec une salle à manger. Dans quelques mois, il quittera le centre pour une maison de famille, étape intermédiaire avant un appartement individuel. « Je pourrai recevoir ma mère et mes neveux », souligne-t-il, ravi.

Le centre, géré par l'association Alynéa, n'autorise par le séjour de tiers et des mineurs, mais accepte les animaux et l'alcool. Il est considéré comme un mode d'hébergement à haut seuil de tolérance. « Nous estimons que nous devons accueillir les personnes dans leur globalité. Il est utopique de leur demander d'être abstinent alors qu'elles ont un problème d'addiction », souligne Jérôme Colrat, directeur du

centre. Dès leur arrivée, les résidents (on reste ici en moyenne 2 ans, par période de 6 mois renouvelable) sont pris en charge par les 9 collaborateurs du centre pour bâtir un programme personnalisé pour une réinsertion sociale et professionnelle.

Le CHRS (budget : 1,5 M€) a été réhabilité par Lyon Métropole Habitat (826 000 €), la région Auvergne-Rhône-Alpes (300 000 €), la Préfecture du Rhône (162 000 €) et le fonds de dotation Les petites pierres (40 000 €). La Ville de Lyon a gracieusement cédé l'usage du terrain pour 20 ans, renouvelable.